



ASSOCIATION CULTURELLE HUMANISTE ET SOLIDAIRE
www.philoetpartage.fr

...en collaboration avec la Bibliothèque Municipale

Compte rendu de la Soirée-débat du Jeudi 16 janvier 2014

Thème : «L'éthique, la fin et les moyens»

Nous étions 31 personnes réunies à la Salle des Fêtes, l'introduction et l'animation de la discussion ont été assurées par Jean-Paul BEAU.

L'animateur a souhaité la bienvenue à tous les participants pour cette septième édition des soirées-débats et a présenté ses vœux de joie philosophique à tous pour l'année nouvelle.

Il a brièvement rappelé les activités de l'association et les comptes rendus qui en sont fait en précisant qu'ils sont consultables sur notre site internet (www.philoetpartage.fr).

Il a excusé : Anne-Marie, Dominique, Geneviève, Sylviane, Gaston, J-Pierre, Roland.

Rappel des objectifs et méthodes des soirées-débats

La parole est donnée à René RAFFART pour le rappel comme à chaque début de séance, des objectifs et des méthodes des soirées-débats. Les Ateliers Philosophiques sont fondés sur le principe démocratique de l'égalité de tous dans la contribution à la réflexion. Ce sont des rencontres avec les autres, avec les autres avis, les autres opinions, qui ont pour but de nous faire progresser mutuellement dans la pensée réflexive. La dynamique s'appuie sur la confrontation des idées, l'argumentation des points de vue et le respect mutuel. Les certitudes individuelles cèdent peu à peu la place au doute, ce qui constitue la première phase de l'apprentissage. René précise enfin que la méthode du débat requiert, pour permettre un véritable échange, l'écoute réciproque. L'écoute des autres implique bien sûr que l'on demande la parole à l'animateur afin de ne pas couper la parole de celui qui est en train de s'exprimer et son corollaire pour celui qui intervient de ne pas monopoliser la parole. L'efficacité des interventions exige la concision.

Présentation du thème par l'animateur

Il propose d'aborder le sujet de la soirée en deux temps, d'abord avec les précisions sur les sens des mots : « morale » et « éthique », puis un petit survol historique des analyses produites par les philosophes sur les fondements de la morale.

1. Le vocabulaire

Le mot « morale » vient du latin « *moralis* » relatif aux mœurs, c'est à dire aux usages, aux coutumes sociales, aux conduites, aux habitudes.

Le mot « éthique » vient du grec « *éthos* » qui a quasiment le même sens.

Il s'agit donc deux mots très proches qui sont parfois confondus.

La formation plus savante « éthique » désigne en réalité la science qui étudie la « morale » et désigne la réflexion philosophique sur la morale. Et c'est là toute la différence.

La morale se réfère aux exigences sociales sur les conduites individuelles, elle est ainsi mouvante dans l'espace et dans le temps, c'est la pression des groupes sur l'individu. La morale comporte un jugement de valeur sur les conduites individuelles, elle constitue une norme exerçant une énorme pression du groupe sur ses membres.

L'éthique quant à elle, consiste à conduire l'étude de la morale et de son évolution. Il s'agit d'une réflexion critique sur la morale, de rechercher ses fondements, ses principes, les circonstances et les contextes de la mise en œuvre de nos actes. L'éthique évalue ou tente d'évaluer les intentions, le déroulement et les conséquences de nos actions. Elle examine nos comportements et dans quelle mesure ils sont délibérés ou conscients. Au fond l'éthique fonctionne comme une clinique expérimentale, elle se détermine et se prononce au cas par cas. L'action éthique est ainsi la résultante d'une réflexion personnelle et non un conformisme social comme la morale.

2. Quelques étapes historiques dans la réflexion sur les conduites morales

Les ethnologues et anthropologues ont émis l'hypothèse que les morales archaïques des sociétés dites primitives prescrivent et ne proscrivent pas d'emblée. La morale fondée sur l'interdit est venue plus tard, par exemple l'interdit : « tu ne tueras point » s'est fait jour avec la Bible et Moïse révélant les tables de la loi.

L'animateur a ensuite évoqué rapidement les morales des philosophes grecques, celles des stoïciens, des épicuriens, des sophistes et des sceptiques.

Il a cité **Aristote** (et son ouvrage « *L'éthique à Nicomaque* ») comme le premier penseur de l'éthique : pour Aristote le bonheur est le Souverain-Bien, il doit présider à notre conduite. La morale est celle de la recherche du plaisir et la qualité essentielle du philosophe est la « vertu » (au sens qu'il avait dans l'antiquité : la force, le courage).

Sautant plusieurs siècles notamment ceux de Plotin, Augustin, Thomas d'Aquin, nous en sommes venu à **Descartes**. Son idéal moral exclut le doute, en appelle à la connaissance, à la raison et la volonté. Alors comme le chemin de la connaissance n'est pas abouti et qu'il est urgent de conduire son action, Descartes propose une morale provisoire conforme à la sagesse des usages, tout en recommandant en plus la générosité.

Vint ensuite **Spinoza** (« *l'Éthique* ») qui pour faire très court, explique que la fausse morale, c'est la crainte tandis que la vraie morale c'est la réflexion intérieure, une sorte d'ascension vers des connaissances supérieures. Puis **Kant** (dans « *Les fondements de la métaphysique des mœurs* ») établit le socle de la morale, de la conscience commune et de la bonne volonté. Elle est donc accessible à tous par le lien de l'universalité de la raison. La morale relève d'un impératif intérieur, alors que la légalité est un impératif extérieur.

Il est nécessaire de rappeler que l'impératif catégorique est fondé dans l'universel :

« *Agis toujours comme si la maxime de ton action devait être érigé en loi universel de la nature* »

En conséquence, la personne devient une fin en soi.

« *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen* ».

Kant distingue clairement la fin et les moyens en précisant que la personne humaine doit toujours être considérée comme une fin et non un moyen et d'une manière générale en aucun cas une fin juste ne peut justifier des moyens qui sont par eux-mêmes injustes ou criminels.

L'animateur indique qu'il aurait pu aussi proposer un petit détour par la littérature du XIX^e siècle pour évoquer la morale à travers les œuvres romanesques en particulier avec Dostoïevski et Victor Hugo.

Nietzsche (dans « *Par delà le bien et le mal* ») procède à la critique de la morale occidentale et de l'ascèse. Pour lui la morale est fondée sur une répression des forces affirmatives, le ressentiment, la mauvaise conscience. Il lui oppose la volonté de puissance et la morale du surhumain, la morale des maîtres. Il nous conjure de renoncer à la morale des esclaves. Sa philosophie est un appel au dépassement de soi. Son éthique est un absolu refus de la soumission.

Pour conclure son introduction au débat, l'animateur évoque enfin **Freud** et les trois instances psychanalytiques et la morale : «Ça, surmoi et moi», **Alain** et son engagement autour du sentiment de la dignité, puis **Camus** et la révolte contre l'injustice, son attitude nietzschéenne : « Faire son devoir sans espoir ». Refuser l'asservissement comme négation de l'identité, et ériger en principe éthique l'émancipation des êtres et des peuples : «je me révolte donc nous sommes».

Synthèse des différentes interventions de la soirée

(Réalisée à partir des notes prises par Guy Duflos)

Le débat s'est d'abord instauré autour d'une intervention argumentée et étayée sur un vécu à propos de l'éthique médicale (**voir en annexe les documents** rassemblés par André ARNAUD). Il a fallu faire une précision de vocabulaire : La **déontologie** (ici médicale) est une réflexion sur la pratique morale du médecin dans sa relation avec son patient, toutefois les règles de déontologie sont celles de l'Ordre des médecins et s'appliquent à tous, il ne s'agit donc pas tout à fait d'une démarche singulière et personnelle relevant strictement de l'éthique. La déontologie est plus généralement l'ensemble des règles de conduites pratiques d'une profession donnée. Sur le fond nous avons tous acquiescé sur la relation humaine de confiance que l'éthique devait amener le praticien à rechercher avec son malade. Le savoir médical étoffé et la connaissance thérapeutique raisonnée n'obèrent pas la relation humaine, la réflexion, le doute et l'empathie.

Sur un certain nombre de situations médicales, notamment à propos de la procréation ou de la fin de vie, la pratique médicale est encore entravée par des opinions religieuses moralement très actives. La loi républicaine est parfois bafouée au prétexte qu'une conviction religieuse s'y oppose. Il ne s'agit plus

d'une contradiction entre morale et éthique mais entre loi républicaine et idéologie partisane. Notre discussion nous a toutefois permis de préciser dans ses grandes lignes les dispositions de la loi Léonetti (de 2005) permettant d'éviter l'acharnement thérapeutique. Nous avons aussi remarqué le combat toujours d'actualité des associations œuvrant pour la reconnaissance du « *droit de mourir dans la dignité* ».

Sortant du domaine médical ou de la biologie, la discussion s'est ensuite portée sur le regard éthique dans les domaines politique celui de la guerre et de la paix. La guerre étant un moyen et jamais une fin n'est-elle pas toujours monstrueuse ? Peut-il y avoir **des guerres justes** ? Nous étions tenté de dire que la guerre est toujours un mal, pourtant que serait-il advenu de notre pays il y plus de soixante ans sans les résistants ?

Nos raisons d'agir sont-elles toujours la cause de notre action ? Nos motivations sont-elles toujours réduites aux raisons que l'on invoque ? Peuvent-elles avoir d'autre raisons cachées ? Et nos intentions nous sont-elles toujours clairement perçues par nous-mêmes au moment de nos passages à l'acte ? Nos intentions, même honnêtes, ne nous exonèrent pas d'une responsabilité sur des conséquences subsidiaires à nos actes. Pour toutes ces questions nous avons retenu qu'il était nécessaire à chaque étape de nos actions, (préparation, décision, mise en œuvre) d'en appeler à la pensée, à la raison, à l'anticipation dans le débat à plusieurs afin d'entourer nos décisions de la plus grande clarté possible.

Nonobstant les précautions, il reste que, quelle que soit notre place dans la chaîne des décisions, notre responsabilité demeure engagée dans ce que nous faisons à chaque instant, ici et maintenant. C'est ce que nous ont appris les philosophes existentialistes du siècle dernier. Et nous avons eu alors un échange très intéressant sur notre soumission à l'ordre même quand il paraît illégal ou illégitime.

A ce propos nous avons évoqué **Hanna Arendt**, philosophe et spécialiste de théorie politique. Juive allemande, réfugiée aux États-Unis, elle suit, en 1961 et 1962 en Israël, le procès d'Adolf Eichmann, qui pour elle, est un homme tristement banal, un petit fonctionnaire ambitieux et zélé, entièrement soumis à l'autorité, incapable de distinguer le bien du mal. Eichmann croit accomplir un devoir, il suit les consignes et cesse de penser. C'est ce phénomène qu'Arendt décrit comme **la banalité du mal**. Il ne s'agit pas de le disculper : pour Arendt, cette attitude est impardonnable, et Eichmann est coupable.

Nous avons également parlé de l'expérience de **Stanley Milgram** réalisée entre 1960 et 1963. Cette expérience cherchait à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité qu'il juge légitime et à analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand elle induit des actions qui posent des problèmes de conscience au sujet. Les résultats ont suscité beaucoup de commentaires dans l'opinion publique, mais la méthode utilisée a fait naître critiques et controverses chez les psychologues et les philosophes des sciences. Selon lui, l'obéissance à une autorité et l'intégration de l'individu au sein d'une hiérarchie est l'un des fondements de toute société. Il nous semble quant à nous que le libre arbitre et la pensée autonome constituent des garanties philosophiques plus humanistes.

Nous n'avons pas oublié que l'éthique est aussi un idéal éducatif et que l'école républicaine se donnait comme objectif de promouvoir et d'exercer à titre d'exemple cette manière d'agir en son sein au quotidien. Le ministre a récemment réaffirmé l'objectif de l'enseignement de la morale laïque à l'école. Cependant toutes les conditions ne sont pas forcément remplies pour qu'elle puisse poursuivre avec bonheur cette mission.

PHILO et PARTAGE
ASSOCIATION CULTURELLE HUMANISTE ET SOLIDAIRE

La question de l'éthique a été aussi examinée **sous l'angle de l'économie et la politique**, notre constat a été plutôt désastreux et affligeant. Il n'a pas été question de mettre en cause personnellement tous les politiques et tous les responsables financiers. Toutefois, les intérêts, les profits, les appâts du gain semblent légitimer toutes les manœuvres même les plus discutables sur le plan de la justice, de l'équité, de la légalité et de la moralité. Il y a encore un domaine qui joue un rôle phare pour la jeunesse, où la compétition y est érigée en valeur suprême, c'est le sport. Les enjeux de la compétition sportive flattent les plus bas instincts des spectateurs comme celui bien sûr des sportifs eux-mêmes et ne s'adressent pas le moins du monde à la pensée réflexive. L'idéologie de **la performance**, le goût de **la compétition**, ont conquis d'autres sphères, en particulier les médias. Les médias sont certes le miroir de notre société, mais sont-ils seulement fidèles ? En tout cas ils fonctionnent également dans la compétition à l'audience sans la moindre vergogne. Dans les entreprises comme dans les organismes publiques et dans les services de l'État l'arrogance individuelle, la cupidité paraissent gangrener peu à peu toute la société. Finalement l'argent paraît avoir supplanté les valeurs morales. L'éthique est largement bafouée quand la fin justifie tous les moyens même les plus sordides.

Heureusement, il reste quelques îlots associatifs de solidarité. Et en ce qui concerne le projet de « Philo & Partage » notre action éthique devient chaque jour plus nécessaire et plus urgente.

Nous avons arrêté nos débats un peu avant 22h pour nous retrouver dans un moment de convivialité autour de la galette.

Sont annexés :

- La contribution écrite d'André ARNAUD, (annexe 1)
- Des exemples ou compléments qu'André a souhaité porter au débat sur :
 - o L'avortement sélectif, (annexe 2)
 - o L'euthanasie, (annexe 3)
 - o La peine de mort. (annexe 4)